

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement tenue le 14 juin 2018 à 18 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Katie Gagnon,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Catherine Tardif,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Nathalie Chenette,	directrice
Diane Morneau,	représentante de la communauté
Isabelle Gagnon,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

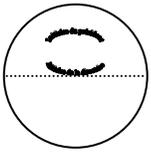
3. Adoption de l'ordre du jour du 14 juin 2018

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Carole Rock, d'accepter l'ordre du jour présenté, avec l'ajout du sujet *Mini-conseil* en varia.

CE-17-18-45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 23 mai 2018

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Sylvie Blais, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec la modification suivante au point 6 :

Au dernier paragraphe on devrait lire :

« Diane Morneau informe les membres que le dossier de la sécurité de la rue Gilbert-Martel sera discuté lors de la réunion du Comité de sécurité du 20 juin 2018. »

CE-17-18-46

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 23 mai 2018

Lettre d'appui à la Ville pour la sécurité

La lettre d'appui pour une sécurité accrue près de l'école (point 6 de la réunion du 23 mai 2018) a été envoyée à la Ville de Carignan.

Frais chargés aux parents

Nathalie Chenette a reçu quelques explications de la CSP à propos des frais chargés aux parents.

Sur le montant approuvé lors de la dernière réunion (point 7.1.1), on doit supprimer la contribution volontaire de 4 \$. Celle-ci ne peut être demandée, il sera donc supprimé des frais chargés aux parents.

En plus du 4 \$ pour tous les niveaux, on réduit le montant total de 5 \$ supplémentaire pour le 2^e cycle (moins de photocopies.)

Pour les listes des effets scolaires (point 7.1.2), on ne peut exiger un matériau pour les reliures (on demandait en plastique) ni indiquer le terme « Duotang » (marque de commerce). Le terme « Reliure » seul sera utilisé partout. On peut tout de même exiger certaines couleurs.

La clé USB est permise dans ces listes. On laisse faire cette année par contre.

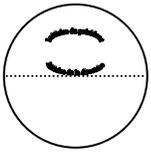
Photographie scolaire

La date du 20 septembre 2018 est réservée.

6. Paroles au public

Rien à signaler.





7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Adopter le budget 2018-2019 École et Service de garde

Les membres reçoivent une copie du rapport sommaire du budget de l'école et du SDG pour l'année scolaire 2018-2019. Nathalie Chenette explique chaque point de dépenses, d'allocations, autres revenus et retenues et répond aux questions des membres.

Quelques points à noter :

- Le SDG ne recevra pas l'allocation pour 200 élèves et plus comme cette année (seulement 191 inscriptions à ce jour et on s'attend à ce que ce nombre diminue à la fin septembre) donc pas d'allocations
- La subvention « À l'école on bouge » diminue à 12 450 \$ l'année prochaine.

Les membres discutent des nouvelles mesures pour les sorties scolaires et les frais chargés aux parents. Effectivement le ministère ne permet plus de charger aux parents les sorties à caractère éducatif. Ce point sera discuté lors de la première séance en septembre.

Il est proposé par Cathie Gagnon, secondé par Lucie Beauvais, d'adopter le budget de l'école et du service de garde pour l'année 2018-2019 tel que présenté.

CE-17-18-47

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver la date de l'Assemblée générale des parents de septembre 2018

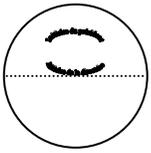
Les membres consultent le calendrier scolaire 2018-2019 afin de choisir une date pour la prochaine Assemblée générale des parents. Il est obligatoire d'en tenir une par année, car cela permet également de procéder aux élections des nouveaux membres du C.É. La rencontre parents-enseignants aura lieu le 12 septembre 2018. On décide que l'AG serait tenue le même soir entre les rencontres des classes 1 à 3 et 4 à 6.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Carole Blanchard, d'approuver la date du 12 septembre 2018 vers 19 h 15 pour l'Assemblée générale des parents.

CE-17-18-48

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.3. Adopter le rapport annuel du C.É. 2017-2018

Une copie du rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement est distribuée aux membres. Nathalie Chenette en fait la révision pour les membres du C.É. tout en expliquant les choix de contenu.

CE-17-18-49

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Carole Blanchard, d'adopter le rapport annuel du C.É. 2017-2018 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver le Projet éducatif 2018-2019

Nathalie Chenette explique la procédure aux membres.

CE-17-18-50

Il est proposé par Catherine Tardif, secondé par Carole Rock, d'autoriser à démarrer le processus de révision du projet éducatif

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5. Ouverture du SDG le 1^{er} octobre 2018

Les élections provinciales auront lieu le 1^{er} octobre 2018. L'école du Parchemin servira de bureau de vote. Les membres discutent de la possibilité d'ouvrir le SDG lors de cette journée, qui devient une journée pédagogique. Il y a une préoccupation pour la sécurité des enfants. Il est difficile d'assurer une herméticité entre ceux-ci et les adultes qui viendront voter.

CE-17-18-51

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver la **fermeture** du Service de garde pour le 1^{er} octobre 2018.

APPROUVÉE À LA MAJORITÉ

7.2. DISCUSSION

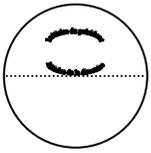
Rien à signaler.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Frais chargés aux parents

Ce sujet a été couvert au point 5.





8. Varia

Mini-conseil

Diane Morneau fait un compte-rendu de cette proposition faite lors de la réunion du 21 février 2018. Voici les détails :

Le mini-conseil sera composé de 6 élèves en tout, soit un élève par niveau de 4^e, 5^e et 6^e année pour chacune des 2 écoles de Carignan. Un maire sera également élu.

L'activité proposée : Que le conseil fasse une consultation de ses concitoyens (les autres élèves de leur école) sur des choix de nouvelles activités de loisirs, culturelles ou de parcs pour la Ville. Lors du mini-conseil, les propositions pourront être discutées et votées.

Chaque mini-conseiller serait jumelé avec un conseiller existant.

Deux conseillers de la Ville se sont proposés à venir expliquer ce rôle dans les écoles : Édith Labrosse et Frédéric Martineau (ancien élève de l'école !).

L'école choisira la formule pour désigner les élèves élus. Les différents échéanciers seront clarifiés en début de la prochaine année scolaire.

Jeunes entrepreneurs

Manon Hébert demande si on peut afficher de la publicité pour cet événement qui aura lieu ce week-end à l'entrée principale de l'école. On accorde cette demande, et souligne l'initiative.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu en septembre 2018, à une date à déterminer après les élections du C.É. lors de l'Assemblée générale à l'école du Parchemin (12 septembre 2018). Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 19 h.

CE-17-18-52

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Nathalie Chenette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

